

Conserver et mettre en valeur le patrimoine agricole bâti

1



Le patrimoine rural et agricole québécois est formé d'un ensemble de composantes intimement reliées entre-elles qui, de concert avec les éléments naturels du territoire, créent des paysages humanisés aux visages variés. L'organisation spatiale du territoire, qu'elle soit issue du Régime seigneurial ou d'un découpage en cantons, est marquée par le mode de division des terres, par les routes et les chemins qui les traversent et par son patrimoine bâti qui en constitue l'un de ses principaux témoins matériels.

Informer, sensibiliser et responsabiliser

Le présent guide, qui présente de bonnes pratiques pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine agricole, s'inscrit dans les actions de la Politique de développement culturel de la MRC de Coaticook, qui a mis en lumière un territoire fortement marqué par des aménagements et des bâtiments liés au développement agricole. S'appuyant sur la réalisation d'un inventaire réalisé en deux phases en 2007 et en 2008 et portant sur l'étude d'un échantillon de 60 bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook, cet outil de sensibilisation et de préservation du patrimoine agricole s'adresse tant aux propriétaires qu'aux citoyens de la MRC de Coaticook. Présenté sous la forme de douze fiches illustrées, simples et faciles à consulter, ce guide a pour objectif d'encadrer les interventions effectuées sur les bâtiments agricoles et leur milieu immédiat afin de préserver les traits distinctifs, les caractéristiques et les spécificités qui les caractérisent.



La Ferme du Plateau (129, rue Morgan), citée monument historique par la municipalité de Coaticook. Photo : MRC de Coaticook.

Les douze fiches du présent guide se présentent comme suit :

1. Conserver et mettre en valeur le patrimoine agricole bâti
2. L'implantation des bâtiments agricoles
3. La volumétrie et les toitures
4. Les volumes annexes et les agrandissements
5. Les matériaux de revêtement de murs et de toiture
6. Les ouvertures : portes et fenêtres
7. Les ponts d'accès et les garnauds
8. Les lucarnes, événements, campaniles et lanterneaux
9. Les ornements et la couleur
10. Les laiteries, silos et hangars à grain
11. Les écuries, porcheries et poulaillers
12. Les hangars à machineries, remises et garages

Parmi les centaines de bâtiments agricoles présents sur le territoire de la MRC de Coaticook, comptant nombre de granges-étables mais aussi des hangars, remises, écuries, poulaillers, porcheries, laiteries, silos et garages de toutes formes et issus de différentes époques, seulement deux granges sont protégées en vertu de la Loi sur les biens culturels. En effet, les municipalités de Coaticook et de Barnston-Ouest ont respectivement cité monuments historiques la Ferme du Plateau et la grange ronde Stanley-Holmes. Ce statut de protection légale assure une reconnaissance de ces granges comme un héritage patrimonial exceptionnel et les protège en interdisant leur démolition et en s'assurant que les interventions apportées ne mettent pas en péril leurs caractéristiques essentielles. Bien qu'ils ne soient pas protégés légalement, plusieurs autres bâtiments agricoles de la MRC possèdent aussi une valeur patrimoniale et il en revient à tous et chacun, notamment aux propriétaires, d'en prendre bien soin afin de pouvoir en faire profiter les générations futures.

La grange ronde Stanley-Holmes (2523, chemin Holmes), citée monument historique par la municipalité de Barnston-Ouest. Photo : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec



Un patrimoine menacé

Essentiellement formée de petites municipalités à vocation agricole, le territoire de la MRC de Coaticook se définit en grande partie par son patrimoine rural qui constitue une facette importante de sa personnalité. Fortement marquée par des aménagements et des bâtiments liés au développement agricole, la MRC de Coaticook se distingue par ses paysages vallonnés et sillonnés de petites routes de campagne sinueuses ponctués de bâtiments traditionnels tels les granges, écuries, silos, hangars et remises.



Ce patrimoine agricole est toutefois menacé par l'évolution rapide des pratiques agricoles, dont la mutation tend à s'accélérer depuis une quarantaine d'années. L'intensification et l'industrialisation de l'agriculture, l'aménagement d'installations destinées à répondre aux nouvelles normes environnementales (citernes et fosses à fumier, étangs d'irrigation), l'introduction de nouveaux types de bâtiments (silos en acier, entrepôts, garages, serres maraîchères), de même que l'avènement de nouvelles cultures et exploitations (sapins de Noël, vergers, vignobles, champs de maïs, fermes équestres) créent non seulement des transformations aux bâtiments traditionnels mais modifient également l'ensemble des paysages ruraux en affectant progressivement les paysages humanisés.



Cette menace est également omniprésente pour plusieurs bâtiments traditionnels qui disparaissent d'année en année. Avec les besoins changeant des exploitations agricoles et l'évolution des technologies, ces constructions agricoles, qui étaient à prime abord destinées à des fonctions bien précises, sont en quelque sorte condamnés à être modifiés, démolis et remplacés en raison d'un manque de compatibilité avec l'agriculture pratiquée de nos jours. À l'inverse, l'abandon de toutes pratiques agricoles entraînent plus souvent qu'autrement la dégradation rapide des bâtiments agricoles, ces derniers étant laissés à eux-mêmes.

Principes et critères de conservation

Le présent guide se consacre essentiellement aux bâtiments anciens qui ont conservé leurs caractéristiques architecturales traditionnelles et est difficilement applicable aux bâtiments récents en acier et en béton qui se rapprochent davantage de l'architecture industrielle. Tout le long des fiches composant ce guide, certains critères généraux de conservation sont recommandés et se résument à cinq grands principes :

- Connaître avant d'intervenir
- Entretenir les bâtiments et intervenir de façon minimale
- Favoriser les interventions réversibles
- Préserver l'authenticité du bâtiment
- Respecter l'unité d'ensemble et se référer aux caractéristiques architecturales d'origine.



Ces fiches sont une réalisation de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook. Le contenu a été préparé par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et architecture. Textes et dessins : Martin Dubois; textes et photographies : Chantal Lefebvre; conception graphique : Francis Riendeau, Carbone graphique

logos